

SOMMAIRE

- **Reprise des créations d'emplois : « Pas demain la veille »**
- **Thales Alenia Space : les salariés se prononceront lundi sur les propositions de la direction**
- **Travail dissimulé : EasyJet condamnée**
- **Clinique du Val de Sambre : le personnel remporte une belle victoire salariale**
- **Polyclinique du Pont de Chaume (Montauban) : 17 jours de grève et une belle victoire aux forceps**
- **Sanofi-Aventis : manifestation syndicale unitaire mardi**
- **Petite enfance : face à la colère des professionnels, Morano s'enlise dans le déni**
- **Samu social : salariés en grève contre la précarité**
- **Fonction publique : les syndicats s'opposent aux « cavaliers législatifs »**
- **Direction Générale des Finances Publiques : les réductions d'effectifs passent mal**
- **Retraites : 67 % des français opposés à un recul de l'âge de départ**
- **Sondage TNS-Sofres pour La Croix : l'emploi, première inquiétude des français**
- **Secteur privé : entreprises plus grandes, mais lieux de production plus petits**
- **Rencontres d'OPTIONS : le 5 mai 2010 sur « l'industrie »**

ÉDITO

DES « RUMEURS » AUX CLAMEURS



C'est bien une info et pas une « rumeur », ce lundi, le calendrier du chantier de la réforme des retraites va connaître une accélération avec une première série de réunions bilatérales sur « les objectifs » de la réforme et « la méthode de concertation », deux jours avant la réunion du Conseil d'Orientation des Retraites sur les perspectives financières du système. Ce n'est pas colporter une « rumeur » que de dire que le débat va essentiellement se focaliser sur un recul de l'âge légal. En revanche, on pourrait quasiment parler de complot tant les thèses du Medef et de l'Élysée sont à l'unisson. C'est ainsi que Laurence Parisot, a indiqué : « il faut changer l'âge légal de départ à la retraite ». Garantir le financement des retraites imposerait de le fixer à « 63 ans et demi, à partir de 2012 ». Mais, la patronne du Medef écarte toute idée d'augmenter les cotisations ce qui « alourdirait à nouveau les charges des entreprises et réduirait le salaire net des salariés ». Exception faite de la CGC qui y mettrait des conditions, toutes les organisations syndicales sont hostiles à cette perspective qui est également massivement écartée par les enquêtes d'opinion. Pour le gouvernement, la partie n'est pas jouée et le passage en force comporte des risques qu'il lui est difficile d'ignorer.

Après la claque électorale des régionales, le dossier des retraites ressemble à une boîte à gifles. Il n'est donc pas tout à fait surprenant de voir les petites manœuvres se préparer du côté de l'exécutif.

Echaudé, jusque dans les rangs de sa majorité par les critiques sur le bouclier fiscal, l'Élysée vient d'évoquer en fin de semaine la possibilité de créer un « prélèvement spécifique sur une catégorie de population » pour financer les retraites. Comment en effet, imposer à tous une mesure aussi socialement injuste que le recul de l'âge de la retraite, sans lâcher un peu de lest sur une disposition fiscale particulièrement impopulaire. Le tout, sans perdre la face et mettre à la poubelle l'une des réformes emblématiques du quinquennat de Nicolas Sarkozy. Le dossier est explosif et on imagine aisément que les « spin doctors » de l'Élysée sont en train de phosphorer sur un plan de communication avec au moins autant de sérieux que s'il s'agissait de laver l'honneur bafoué du joli couple présidentiel. Mais la communication risque bien de ne pas tout régler dans un dossier aussi structurant pour l'avenir du pays. Dans la séquence qui va se jouer à partir de cette semaine jusqu'au début de l'automne, il va beaucoup dépendre de la capacité des organisations syndicales à se mobiliser dans l'unité sur le triptyque revendicatif « salaires emplois, retraites ». Dans les entreprises, incontestablement la température grimpe et les négociations annuelles obligatoires ne se résument pas partout à des monologues patronaux. La conflictualité est au rendez-vous dans nombre d'entreprises et revêt un caractère explosif qui semble prendre le Medef de court. Les organisations CGT, CFDT, FSU, UNSA, Solidaire ont appelé à construire le 20 avril des initiatives dans les entreprises sous toutes les formes sur les revendications de salaires, d'emplois et de retraite. Elles entendent par cette journée, poursuivre et amplifier la mobilisation du 23 mars dernier qui a rassemblé 800 000 personnes dans 180 manifestations mais aussi construire un grand 1^{er} mai revendicatif. Et là, gageons-le, ce n'est pas une rumeur qui va monter, mais une vraie clameur.

Reprise des créations d'emplois : « pas demain la veille »



Lors d'une table ronde organisée par l'Association des journalistes d'information sociale (Ajis) à Paris, le directeur général de l'institut COE-Rexecode a pronostiqué « encore deux trimestres de contraction de l'emploi salarié. [...] Encore des pertes d'emplois au premier semestre et une stabilisation au second semestre, mais pas d'inversion de tendance très franche ». La reprise des créations d'emplois en France après la récession va être lente, à partir de 2010 voire 2011, car les entreprises vont d'abord utiliser leurs salariés en chômage partiel et chercher à restaurer leur rentabilité, ont estimé vendredi plusieurs économistes. L'intérim a recommencé à progresser à un rythme « assez soutenu »

mais reste « encore loin des niveaux d'avant la crise », a aussi noté cet économiste, pour lequel « la question cruciale sera de savoir comment se fera le retour à l'emploi des personnes qui en sont les plus éloignées ». De son côté, le directeur adjoint du département Analyse et Prévision de l'OFCE (Sciences Po), Eric Heyer, a jugé que « ce n'est pas demain la veille le retour des créations d'emplois », parce qu'il faut « autour de 1,5 % de croissance pour créer des emplois » et parce que les entreprises « vont chercher à rétablir leurs marges ». « Pour l'instant, nous prévoyons des destructions d'emplois tout au long de 2010 avec une reprise des créations d'emplois en 2011 », a-t-il indiqué, sans exclure « une croissance sans emploi ».

Thales Alenia Space : les salariés se prononceront lundi sur les propositions de la direction

La direction de Thales Alenia Space a mis sur la table jeudi des mesures d'accompagnement salarial en réponse aux revendications des salariés qui ont mené des occupations des sites de Cannes et de Toulouse. La direction a proposé la pérennisation d'une mesure d'indemnisation des mutuelles à hauteur de 15 euros par mois, le triplement du budget d'indemnisation transport, une revalorisation du budget formation et de l'intéressement et une augmentation de 35 euros brut par mois pour les cadres n'ayant pas d'augmentation du tout cette année.

Les salariés se réuniront à nouveau en assemblée générale lundi pour décider de la poursuite ou non de leur mouvement, et d'une modification éventuelle de ses modalités.



Travail dissimulé : EasyJet condamnée



La compagnie aérienne lowcost a été reconnue coupable de travail dissimulé pour avoir employé 170 salariés sous statut britannique à l'aéroport d'Orly. Elle a été condamnée vendredi par le tribunal correctionnel de Créteil à payer notamment 1,4 million d'euros à Pôle emploi. En revanche, le tribunal a rejeté la demande de dommages et intérêts de l'Urssaf de Paris qui réclamait 8 millions d'euros. L'avocate d'EasyJet a indiqué que la compagnie « s'acheminait a priori vers un appel » du jugement.

Clinique du Val de Sambre : le personnel remporte une belle victoire salariale

Du 30 mars au 3 avril, 90 % des salariés de la clinique étaient en grève reconductible à l'appel de la CGT, CFDT, FO. Les revendications portaient notamment sur les salaires, les effectifs, les congés, la reconnaissance des qualifications.

Suite à ce mouvement, les salariés ont obtenu avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2010, alors que la direction refusait toute augmentation :

- pour l'ensemble du personnel, la prise en charge par l'employeur de l'augmentation de la mutuelle, ce qui représente 7,50 euros par mois ;
- pour les infirmières, une prime mensuelle de 100 euros brut et une prime annuelle de chaussures de 60 euros brut ;
- pour les autres personnels, une prime exceptionnelle de 380 euros net et une prime annuelle de chaussures de 60 euros brut.



Polyclinique du Pont de Chaume (Montauban) : 17 jours de grève et une belle victoire aux forceps



Les salariés de la clinique du Pont de Chaume à Montauban en grève depuis le 22 mars, ont voté mercredi à midi la reprise du travail après avoir obtenu satisfaction sur des revendications salariales.

Ils ont obtenu l'équivalent d'un treizième mois, dont la mise en place sera échelonnée sur trois ans, avec 50 % dès cette année. Ils ont également arraché la suppression d'un jour de carence en cas de maladie.

Selon Françoise Viguière, déléguée CGT, « la direction a pris une baffe monumentale de par l'ampleur du conflit. Ce qu'on a gagné, il ne faut pas en avoir honte. Après la reprise du travail, la lutte continuera car il y aura encore d'autres batailles à mener. Ce qu'on a gagné en plus c'est la cohésion et ça restera notre force ».

Sanofi-Aventis : manifestation syndicale unitaire mardi

Les trois principaux syndicats du groupe (CGT, CFDT, FO) appellent les salariés de Sanofi-Aventis à manifester mardi à Antony (Hauts-de-Seine) où aura lieu un Comité central d'entreprise de la branche chimie fine. Ils veulent protester contre les quelques 4 000 suppressions d'emploi de ces 18 derniers mois. Sanofi-Aventis a annoncé le 31 mars renoncer à la chimie fine sur ses sites de Romainville (Seine-Saint-Denis), qui fermera et de Neuville-sur-Saône. Des débrayages ponctuels ont eu lieu sur les deux sites, jeudi et vendredi, à l'appel de la CGT.



Petite enfance : face à la colère des professionnels, Morano s'enlise dans le déni

La secrétaire d'État à la Famille semble avoir choisi le déni devant l'ampleur de la mobilisation contre son projet d'assouplissement des règles d'accueil des enfants en crèche. Alors que 10 000 personnes ont manifesté entre Port-Royal et le secrétariat d'État à la Famille et que les fermetures de crèches ont été très nombreuses partout en France, Nadine Morano n'a vu qu'un mouvement qui « s'essoufle ».

On a par exemple recensé 55 crèches sur 60 à Marseille touchées par le mouvement (contre 50 le 11 mars), tandis qu'à Bordeaux, on comptait 27 crèches touchées.

A Strasbourg, la plupart des crèches sont restées fermées entièrement ou partiellement et environ la moitié à Limoges ou à Lyon, dans des proportions comparables à la dernière journée de mobilisation. Plus de la moitié des crèches municipales de la capitale ont été touchées à des degrés divers. Devant un mouvement qui ne se dément pas, Nadine Morano donne tous les signes d'un passage en force. Elle a répété qu'elle ne modifierait pas le décret, qui permettra d'augmenter ponctuellement les capacités d'accueil des crèches et de réduire le nombre de personnels diplômés (auxiliaire de puériculture, éducateur de jeunes enfants...) au profit de personnels moins qualifiés, comme les titulaires de CAP Petite enfance.

Le bras de fer risque de continuer au dessus des berceaux car le collectif de professionnels, de syndicats et d'associations « *Pas de bébé à la consigne !* » (auquel participent la CGT et la FSU) « *restera mobilisé jusqu'au retrait du décret* ».



Samu social : salariés en grève contre la précarité



Une quarantaine de jeunes salariés du Samu social, en grève depuis mercredi à l'appel des syndicats CGT et SUD pour réclamer le paiement des heures supplémentaires, des primes de risque et la régularisation des CDD.

La CGT affirme que sur 597 salariés au total, 106 sont en CDI. Il s'agit de la première grève depuis la création du Samu social en 1994. Elle a démarré mercredi lorsque la direction a voulu enregistrer les appels au 115, au risque de décourager tout appel. Les grévistes demandent une prime de risque : ceux qui travaillent la nuit sur les « *maraudes* » gagnent 1 400 euros net par mois, alors qu'ils sont exposés à la violence éventuelle des personnes sans abri, dont les toxicomanes et des alcooliques.

Fonction publique : les syndicats s'opposent aux « cavaliers législatifs »

La CGT, la CFDT, la FSU et Solidaires de la Fonction publique ont demandé dans un communiqué commun mercredi le retrait, dans le projet de loi sur le dialogue social dans la Fonction publique qui est examiné à l'Assemblée, de plusieurs dispositions introduites par le gouvernement, comme la possibilité de relever l'âge de la retraite des infirmières.

Ce projet transpose dans la loi, un accord signé le 2 juin 2008 entre le ministère de la Fonction publique et six organisations syndicales de fonctionnaires sur huit, dont la CGT.

« Le gouvernement profite du passage de la loi pour y rajouter un certain nombre de dispositions diverses concernant la fonction publique », qui « ont été très largement, voire unanimement, rejetées par nos organisations », accusent les syndicats qui exigent « l'abandon des dispositions introduites par le gouvernement qui n'ont fait l'objet d'aucun accord », jugeant « d'autant plus inacceptable qu'elles figurent dans un projet de loi dont l'une des dispositions principales est l'instauration des accords majoritaires ». L'accord de juin 2008 précise en effet qu'à partir de 2013, un accord sera valide seulement s'il est signé par des syndicats représentant une base électorale de plus de 50 % de votants.



Direction Générale des Finances Publiques : les réductions d'effectifs passent mal



Six syndicats (Snui/SUD Trésor Solidaires, CGT, FO, CFDT, CFTC et Unsa) de la Direction Générale des Finances Publiques, ont dénoncé mercredi un malaise social dans leur administration, accusant les réductions d'effectifs, la réorganisation et la dégradation des conditions de travail suite à la fusion en avril 2008 des anciennes directions générales des Impôts et direction générale des comptes publiques. Les syndicats dénoncent une forte réduction d'effectifs. Au sein de la DGFIP, deux départs en retraite sur trois ne sont pas remplacés, bien au-delà de la règle du « un sur deux » qui s'applique dans la Fonction publique. Le nombre d'agents est passé de 141 988 en 2001 à 123 517 en 2010. Selon les syndicats, les conséquences pour les contribuables sont par exemple « une explosion des contentieux » liés

à la taxe d'habitation, les agents chargés de la saisie des déclarations n'ayant plus le temps de vérifier en amont les déclarations. Autre conséquence, « une augmentation considérable des files d'attente des contribuables ». Les syndicats ont prévenu que si le ministre refuse de les rencontrer, ils appellent à la mobilisation le 13 avril, avec « toutes formes d'actions locales », y compris la grève. Le malaise est tel que le 23 mars, les syndicats ont estimé à 40 % le taux de grévistes à la DGFIP, largement supérieur à celui de l'ensemble de la Fonction publique.

Retraites : 67 % des français opposés à un recul de l'âge de départ

Dimanche Ouest France a publié ce week-end un sondage Ifop qui montre une large hostilité des personnes interrogées aux différents scénarios avancés par le gouvernement dans le cadre de la réforme des retraites.

- 93 % des personnes sondées se déclarent défavorables à une diminution du niveau des retraites.
- 67 % se déclarent hostiles au recul de l'âge de la retraite au-delà de 60 ans, 74 % sont largement opposées à une augmentation des cotisations sociales.
- 52 % ne sont pas ou pas du tout favorables à « compléter le système de retraites par répartition au moyen de fonds de pension ».



Dans une note de synthèse de l'enquête, l'Ifop note que « la hiérarchie reste certes inchangée par rapport à l'enquête menée en février 2010, mais l'on observe une désaffection brutale vis-à-vis des mesures induisant une durée plus longue dans la vie active : - 8 points d'opinions favorables quant à un recul de l'âge du départ à la retraite au-delà de 60 ans et - 7 points pour l'allongement de la durée de cotisation. »

Sondage TNS-Sofres pour La Croix : l'emploi, première inquiétude des français

Selon le baromètre TNS-Sofres/Covéa/La Croix publié jeudi, 75 % des Français citent « le chômage et l'emploi » parmi les sujets qui les préoccupent le plus. Ce chiffre est d'ailleurs en progression, d'un point par rapport au mois dernier.

En deuxième position des préoccupations vient le financement des retraites, cité par 54 % des personnes interrogées, soit deux points de plus en un mois. C'est « un niveau record d'inquiétude depuis la création du baromètre en 2004 (à égalité avec juillet 2009, après le débat lancé par le gouvernement sur la possibilité de travailler jusqu'à 67 ans) », note la Sofres.

Viennent pratiquement au même niveau les préoccupations pour « la santé et la qualité des soins » ainsi que le pouvoir d'achat, cités respectivement par 52 % (-1) et 50 % (-2) des sondés.



Secteur privé : entreprises plus grandes, mais lieux de production plus petits



Selon une étude de l'Insee publiée vendredi, les salariés du secteur privé travaillent pour des entreprises plus grandes qu'il y a 30 ans mais sur des lieux de production plus petits, sur fond de déclin des grands sites industriels et de développement des groupes de services.

« En 2006, 33 % des salariés travaillaient dans une entreprise de plus de 1 000 salariés contre 27 % en 1985 ; en revanche, 38 % travaillaient dans un établissement de moins de 20 salariés, contre 34 % en 1985 », précise l'étude.

Dans l'industrie, qui comptait moins de 3 millions de salariés en 2006 contre 4,5 millions en 1979 sachant

que l'essor de la sous-traitance a entraîné le morcellement de la production et une externalisation accrue des fonctions support, 45 % des salariés travaillaient pour de grandes entreprises en 2006 mais dans des établissements plus petits.

Rencontres d'OPTIONS : le 5 mai 2010 sur « l'industrie »

Les Rencontres d'OPTIONS se tiendront le mercredi 5 mai à l'Usine (Plaine-Saint-Denis) autour du thème : « D'une industrie productiviste à une industrie de services ouverte sur la société ».

Deux tables rondes seront organisées avec la participation de responsables économiques et syndicaux :

- écologie et industrie ;
- services publics - aménagement du territoire et dynamique industrielle.

Merci de retenir cette date dès à présent.

RENCONTRES D'OPTIONS
Mercredi 5 mai 2010
 De 9 h à 18 h 30
 (Départ à 9 h 20)
 À l'Usine
 278 avenue du Président Wilson
 93210 La Plaine Saint-Denis

OPTIONS

D'une industrie productiviste à une industrie ouverte sur la société

Rencontres d'Options organisées par l'Unité-CGT avec une centaine d'ingénieurs, cadres, chercheurs, techniciens et la participation de députés, d'économistes, d'experts.

Autour de deux tables rondes

<p>Table ronde I</p> <p>Écologie et industrie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quel impact pour l'industrie à l'heure de la « loi de décarbonation » ? • Quels lieux de décarbonation ? • Quel rôle des entreprises innovantes : création de nouvelles offres de services ou développement durable de l'industrie ? • Comment positionner et valoriser autrement ? • Quel impact sur l'emploi de demain ? • Quelles nouvelles offres de services ? • Quels nouveaux emplois et métiers émergeront ? • Quelles nouvelles offres de services ? • Quelles nouvelles offres de services ? 	<p>Table ronde II</p> <p>Services publics - aménagement du territoire et dynamique industrielle</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quel rôle des services publics au sein d'une stratégie industrielle ? • Quelles nouvelles offres de services ?
--	---

Frans de participation : 10 euros (prépaiement et l'année d'OPTIONS) Déjeuner sur place.
 Inscriptions à renvoyer au plus tard le 30 avril 2010

Nom : _____ Prénom : _____
 Adresse : _____
 E-Mail : _____ Entreprise : _____

Union Industrielle des Métallurgistes - UIMM 93 - 10 rue de la République - 93200 La Plaine Saint-Denis
 Tél : 01 48 38 12 12 - Fax : 01 48 38 12 13
 Internet : www.options.fr